

Bulletin d'adhésion – Année scolaire 2020-2021

à renvoyer à Christophe TAQUET – 54 chemin du Trécol 04180 VILLENEUVE

Nom : Prénom :

Corps :

Adresse personnelle :

Adresse de l'établissement d'exercice :

Tél. : Portable :

Adr. électronique :



En adhérant à SUD éducation, vous adhérez aussi à l'union syndicale interprofessionnelle Solidaires.

Le paiement peut se faire de manière fractionnée en établissant dès l'adhésion 3 ou 5 chèques à l'ordre de SUD éducation 04 qui seront encaissés au cours de l'année scolaire. Veuillez indiquer la date d'encaissement souhaitée au verso des chèques.

Je souhaite recevoir les informations de Solidaires 04.....**OUI-NON**

Je souhaite faire partie de la liste restreinte de SUD éducation 04.....**OUI-NON**

éducation
Sud 04

Union syndicale
Solidaires
Haute Provence

Se syndiquer : plus que jamais une nécessité !

Nous vivons actuellement une période de régression sociale, de repli sur soi où chacun cherche des solutions individuelles à ses problèmes. Tout nous y encourage : patronat, politiques, médias...

Pourtant la seule réponse sérieuse à l'atonie ambiante est collective et le syndicat offre une structure à celle-ci.

**C'EST TOUS
ENSEMBLE
QU'IL FAUT LUTTER**



Mais quel syndicat ??

Depuis trente ans, les principales directions syndicales se sont ridiculisées en reniant leurs militants à tous les moments charnières, même si quelques demi-victoires ont parfois été arrachées.

C'est dans ce contexte que depuis quinze ans SUD éducation essaie de développer un autre syndicalisme.

Pas un syndicalisme d'experts, déchargés à plein temps et loin des lieux de travail, pas un syndicalisme de cogestion où les décrets sont signés avant d'avoir été écrits, mais un syndicalisme de terrain où les militants se relaient, où les positions sont décidées collectivement, où chacun peut avoir accès aux informations.

Un syndicat sans publicité ni subvention, dont le financement est assuré par ses seuls adhérents.

SUD éducation est membre de l'union interprofessionnelle Solidaires qui regroupe des syndicats d'autres champs professionnels (SUD Rail, Solidaires Finances Publiques, SUD Transports, ...)

Le syndicalisme, c'est quoi ?

Galvaudé depuis plusieurs décennies, le mot serait presque devenu péjoratif... Au-delà du matraquage imposé présentant les syndicalistes comme des caractériels corporatistes et obtus, il faut reconnaître que les syndicats majoritaires ne luttent pas vraiment contre cette image et ont leur part de responsabilité dans cette diffusion.

Pour notre part, nous ne nous reconnaissons nullement dans cette vision du syndicalisme ! Nous pensons que le syndicalisme de base, le seul qui ait un sens aujourd'hui, est plus que jamais d'actualité. Il est d'ailleurs utile de rappeler certains principes de SUD éducation qui nous distinguent des autres syndicats : indépendance totale vis à vis des partis politiques, mandatement de nos délégués révocable à tout moment, décharges syndicales limitées dans la durée et en volume (mi-temps maxi, mais très souvent quart-temps).

Adhérer, pourquoi, pourquoi pas ?

Adhérer à un syndicat, c'est reconnaître la pertinence des choix exprimés par celui-ci et soutenir au moins financièrement sa démarche.

C'est aussi se donner la possibilité d'être informé précisément sur les évolutions du métier, de la législation...

C'est enfin s'offrir le pouvoir de décider des positions de son syndicat et donc de faire face à son avenir, d'arrêter d'être passif face à l'avalanche de contre-réformes !

Mais se syndiquer, cela ne signifie pas militer jour et nuit et sacrifier sa vie pour « la cause »... A chacun son rythme !!

La cotisation syndicale offre droit à un crédit d'impôts d'un montant de 66 % de la cotisation. Si vous devez payer 180 €, vous serez remboursés de 120€...

La fédération SUD éducation est constituée de syndicats départementaux autonomes qui se concertent plusieurs fois par an pour prendre des décisions sur tous les sujets d'actualité concernant l'école et son ancrage dans la société.

SUD éducation est représenté dans les instances :

SUD éducation est le troisième syndicat de l'éducation dans le département, tous corps confondus, après la FSU et l'Unsa. Il est donc présent dans de nombreuses instances :

Représentante au CAEN (conseil académique de l'Education nationale) :

Marie-Hélène Moyne (lycée, Arles)

Commissaires paritaires certifiés :

Sophie Noël (Jas de Bouffan, Aix-en-Provence)

Jean-François Negri (collège Auguste Renoir, Marseille)



Représentant·e·s CTSD (comité technique spécial départemental) :

Jérôme Callebaut (collège Pierre Gassendi, Digne-les-Bains) et Sophie Mathey (collège Paul Arène, Sisteron)

Représentants au CDEN (comité départemental de l'Education nationale) :

premier degré : Pierre Piqueler (ULIS collège Jean Giono, Manosque)

second degré : Aurélien Possamaï (lycée A. David-Néel, Digne)

Représentants au CHSCTD (comité hygiène sécurité et conditions de travail départemental) :

Titulaire : Pierre Piqueler (ULIS collège Jean Giono, Manosque)

Suppléant : Eric Robineau (collège Borrély, Digne-les-Bains)

SUD éducation 04

Bourse du travail – 42 boulevard Victor Hugo – 04000 Digne-les-Bains

07 78 12 45 25 (personnels titulaires)

07 49 28 36 16 (AED/AESH/contractuel·le·s)

www.sudeducation.org

admin@sudeduc04.org